



Comment favoriser l'implication et l'engagement des parents à l'école ?



Jeanne Chouinard
M. A. en psychopédagogie,
Faculté des sciences de l'éducation,
Université Laval



Élodie Marion
Ph. D., Professeure agrégée,
Faculté des sciences de l'éducation,
Université de Montréal

Dans le cadre de la 4^e journée Questions de l'heure sous la loupe de l'UMR Synergia, la P^{re} Élodie Marion de l'Université de Montréal a répondu à la question suivante adressée par le personnel scolaire des centres de services scolaires partenaires : « Comment favoriser l'implication et l'engagement des parents afin qu'ils assument leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants ? ». Cet article résume les éléments clés de sa réponse.

De quoi parle-t-on lorsqu'il est question d'implication parentale ?

Les modalités de l'implication parentale se divisent en trois catégories : celle à l'école, celle à la maison et celle dans la communauté (Epstein et Salinas, 2004). Dans le cadre de cet article, seules les implications à la maison et à l'école sont présentées par souci de concision. L'implication des parents à la maison peut d'un côté se concrétiser dans le cadre de leur rôle parental en créant un environnement propice à l'apprentissage et au développement de l'enfant. On pense, par exemple, à la mise en place de routines, de saines habitudes de vie, d'hygiène de sommeil, etc. D'un autre côté, l'implication du parent à la maison peut se faire grâce au soutien de son enfant dans la sphère scolaire, tant par les communications qu'il entretient avec lui au sujet de l'école que par ses encouragements. À l'école, l'implication parentale peut prendre la forme de rencontres avec les enseignants, de participation à des décisions concernant la vie scolaire (p. ex. participation au conseil d'établissement, au plan d'intervention, etc.) ou d'engagement bénévole dans diverses activités (Epstein et Salinas, 2004; Tazouti, 2014; Arapi et al., 2018).



Pourquoi soutenir l'implication parentale à l'école ?

Avant de répondre à cette importante question, il convient de rappeler que l'éducation doit être comprise comme une responsabilité partagée entre l'école et la maison. Cela renvoie au principe de co-éducation : comme les besoins de l'enfant sont multiples (cognitifs, affectifs, sociaux, physiologiques), ni les parents ni les enseignants ne peuvent parvenir seuls à les satisfaire (Lasne, 2017). Afin d'éviter le développement d'un sentiment d'impuissance lorsque cette responsabilité ne semble pas partagée, Henderson et al. (2007) rappellent que le personnel du milieu scolaire peut, plutôt que d'émettre des souhaits à l'égard des parents, mettre en œuvre différentes pratiques (dont il sera question plus loin) qui permettent de soutenir le développement de l'implication parentale. Il importe ainsi selon ces auteurs de s'inscrire dans une posture d'analyse de ses pratiques.

Quels facteurs influencent l'implication parentale ?

Bien que les facteurs pouvant influencer l'implication parentale soient multiples, trois principaux dominent (Deslandes, 2012 ; 2019). Tout d'abord, le contexte de vie du parent, qui englobe son niveau de stress, sa disponibilité, ses expériences passées avec le système scolaire ou sa situation familiale, peut constituer un frein à l'implication parentale. Ensuite, on relève que le sentiment de compétence joue un rôle clé : certains parents peuvent se sentir insuffisamment outillés ou craindre ne pas répondre aux attentes de l'école. Ainsi, un parent d'élève en difficulté d'adaptation pourrait vivre un plus grand stress en raison des difficultés de son enfant puisqu'il ne se sent pas compétent dans ses interventions. Cela peut avoir comme effet de limiter son implication. Finalement, la perception d'être « invités » à participer à l'éducation de leur enfant est déterminante pour les parents. En effet, si les parents ne se sentent pas accueillis ou s'ils considèrent l'école comme un espace physique ou relationnel inaccessible, leur engagement s'en trouvera réfréné. Enfin, comme le mentionne Lasne (2017), « certains parents ne se considèrent pas éloignés de l'école, mais plutôt tenus à distance ».

Inspiré de Ville et Villages en santé dans Communagir (2025), le tableau 1 identifie des facteurs reconnus (les 5 R) comme permettant de favoriser l'engagement collectif. Dans le cas présent, nous présentons des exemples concrets à mettre en place à l'école afin de soutenir l'engagement des parents.

Tableau 1.
Les 5 R pour favoriser l'engagement des parents

RECONNAISSANCE	RESPECT	RÔLES	RELATIONS	RÉSULTATS
Reconnaître le vécu et les contributions présentes et passées du parent (en lien avec son enfant, sa classe, l'école, la communauté, etc.).	Considérer les valeurs, l'opinion, le point de vue et les expériences du parent.	Expliciter le rôle du parent en nommant les attentes de son implication.	Développer une relation avec le parent pour favoriser son ouverture.	Mettre en évidence les résultats de l'implication du parent.
P. ex. s'assurer de reconnaître les émotions des parents, mettre en évidence des contributions des parents, etc.	P. ex. respect des disponibilités des parents, de leurs intérêts et de leurs priorités dans l'organisation des rencontres.	P. ex. poser des questions concrètes aux parents pour définir le rôle de leur implication, donner des choix quant à leur rôle, clarifier les rôles de chacun.	P. ex. créer des prétextes de rencontres ou de moments pour échanger sur d'autres sujets avec le parent.	P. ex. nommer aux parents les résultats de leur implication, en lien avec leur enfant, la classe, l'école, la communauté.

Comment peut-on concrètement soutenir l'implication parentale à l'école ?

1- LES COMMUNICATIONS EN PERSONNE

Parmi les pistes de solution issues de la recherche, les communications, qu'elles soient en personne ou par écrit, s'avèrent un pilier essentiel pour favoriser l'implication parentale. Tout d'abord, pour soutenir les communications en personne, voire des rencontres, inviter individuellement les parents en effectuant des rappels téléphoniques ou de messagerie instantanée (notamment ceux n'ayant pas répondu via d'autres modes) est une pratique à préconiser et favoriserait la participation de ces derniers (Gurgand, 2011). Ensuite, concernant le type de rencontre, Monceau (2014) mentionne que les rencontres individuelles seraient à privilégier avec certains parents, notamment ceux en situation de vulnérabilité puisque pour ces parents, celles-ci sont vues comme étant les plus utiles. De plus, lors des rencontres, la reconnaissance des efforts déployés par les parents, par exemple lors des années antérieures, est un autre exemple de pratique à mettre de l'avant, et ce, avant de démarrer le travail sur un nouvel objectif. À cela s'ajoute le respect de la place des intérêts et des préoccupations des parents. Considérer ces derniers tant dans les invitations que dans les rencontres est aussi un moyen pour soutenir leur implication. Par exemple, une bonne pratique pourrait être d'impliquer les parents dans le développement de l'ordre du jour d'une rencontre de suivi au lieu que ce dernier lui soit imposé. Il est également important de respecter les disponibilités des parents et d'offrir au besoin des alternatives afin de faciliter leur implication. Finalement, le sentiment perçu du parent quant à son rôle et son sentiment d'être considéré est nécessaire afin que celui-ci puisse être convaincu de la pertinence de son implication (Deslandes, 2019). Il peut ainsi être pertinent de spécifier l'objectif d'une rencontre avec lui, en nommant en des termes concrets le ou les rôles possibles qu'il pourrait jouer pour atteindre le résultat attendu. Ce rôle doit par ailleurs être discuté avec le parent afin de s'assurer qu'il tient compte du contexte, du sentiment de compétence des parents, de ses préoccupations et de ses attentes.



2- PLANIFIER SES COMMUNICATIONS

La planification des communications avec les parents peut être réfléchie sous quatre aspects. Tout d'abord, la fréquence des communications, notamment pour les élèves en difficulté, doit être régulière (Loi sur l'instruction publique) et peut être déterminée en fonction de la réalité de l'enseignant. Ensuite, il importe de s'assurer que les communications soient bidirectionnelles (Henderson et al., 2007), c'est-à-dire que le plan de communication inclut autant de la diffusion d'information que des opportunités d'échanges avec les parents.. Pour ce qui est de leur forme, les questions ouvertes sont à préconiser afin de créer un climat d'ouverture dans les communications et de s'assurer de ne pas surinterpréter, par exemple. Finalement, voici quelques pistes d'action pour amorcer un changement :

- Planifier des communications sur différentes thématiques ;
- Décrire les comportements spécifiques de l'élève ;
- Poser des questions ouvertes ;
- Présenter ou manifester de l'empathie ;
- Offrir des pistes d'action concrètes ;
- Explorer ensemble de nouvelles solutions ou utiliser la reformulation ;
- Considérer le point de vue des deux parties.

Pour aller plus loin sur le sujet :

Asdih, C. (2012). Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles. *Enfances, Familles, Générations*, 16, 34-52. <https://doi.org/10.7202/1012800ar>

Conus, X. et Ogay, T. (2019). Quand l'enseignant s'imagine collaborer avec le parent. Étude de cas autour de la confiance. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 44(2), 45-65. <https://doi.org/10.3917/rief.044.0045>

Lemay, L., Marion, É., Blandford, M. et Desjardins, M.-S. (2021). La réalité complexe et le vécu des parents ayant un enfant aux besoins multiples : De la situation de l'enfant au système comme éléments d'influence. *Service social*, 67(2), 91-105. <https://doi.org/10.7202/1089104ar>



Pour conclure, l'éducation est une responsabilité partagée qui ne peut reposer uniquement sur les épaules des enseignants ou des parents. Il importe donc de soutenir son développement. Une approche collaborative qui prend en compte le contexte des familles constitue ainsi une avenue pertinente pour soutenir le développement et la réussite des enfants. La mise en œuvre de différentes pratiques qui favorisent la perception du parent à se sentir invité combinées à des communications diversifiées qui tiennent compte de la réalité du parent, comme vu plus tôt, s'avèrent des exemples clés pour soutenir le développement de la responsabilité des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant.

MOTS-CLÉS :

Implication parentale, responsabilisation, engagement, parents, relation école-famille

BIBLIOGRAPHIE

- Arapı, E., Pagé, P. et Hamel, C. (2018). Quels sont les liens entre l'implication parentale, les conditions socio-économiques de la famille et la réussite scolaire ? : Une synthèse des connaissances. *McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 53(1), 89-108. <https://doi.org/10.7202/1056284ar>
- Communagir. (2025) La mobilisation, [En ligne], consulté le 20 mars, <https://communagir.org/contenus-et-outils/comprendre-et-agir/la-mobilisation/>
- Deslandes, R. (2012). Un modèle du développement humain au service de la réussite éducative du jeune : Vers un modèle intégrateur des facteurs et processus de la collaboration école-famille. *Développement humain, handicap et changement social*, 20(3), 77-92.
- Deslandes, R. (2019). A framework for school-family collaboration integrating some relevant factors and processes. *Aula Abierta*, 48(1), 11. <https://doi.org/10.17811/rifie.48.1.2019.11-18>
- Epstein, J. L. et Salinas, K. C. (2004). Partnering with families and communities. *Educational leadership*, 61(8), 12-19.
- Gurgand, M. (dir.). (2011). Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents dans les collèges : Évaluation de l'impact de la mallette des parents. Rapport d'évaluation finale du projet APDIESES.11. Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.
- Henderson, A. T., Mapp, K. L., Johnson, V. R. et Davies, D. (2007). *Beyond the bake sale : The essential guide to family-school partnerships*. The New Press.
- Lasne, A. (2017). Obstacles à la fondation d'une relation de coéducation entre parents et enseignants. *Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften*, 39(2), 291-306.
- Monceau, G. (2014). Effets imprévus des dispositifs visant à rapprocher les parents éloignés de l'école. *Éducation et Sociétés*, 34(2), 71-85. <https://doi.org/10.3917/es.034.0071>
- Tazouti, Y. (2014). Relations entre l'implication parentale dans la scolarité et les performances scolaires de l'enfant : que faut-il retenir des études empiriques ? *La revue internationale de l'éducation familiale*, 36, 97-116. <https://doi.org/10.3917/rief.036.0097>